



DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES

LICENCE MENTION FRANCO-ALLEMAND

PARCOURS MUSICOLOGIE

Année universitaire 2023/2024

Informations pratiques

- Site de l'UFR : <http://all-metz.univ-lorraine.fr/>
- Contacter le correspondant du diplôme : M. Pierre PASCAL : pierre.pascal@univ-lorraine.fr
- Contacter la secrétaire du département de la musique : Mme Aurélie RIVOLLIER : aurelie.rivollier@univ-lorraine.fr
- Contacter le service formation : all-mz-scolarité-contact@univ-lorraine.fr
- **Lieu de formation** : Campus du Saulcy, Ile du Saulcy, BP 70328, 57045 Metz Cedex 01
- Numéro de téléphone de l'UFR Arts, lettres et Langues : 03.72.74.77.00

Secrétariat du département de Lettres modernes :

Ile du Saulcy

BP 70328

57045 Metz cedex 01

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

Lieu de formation : le Campus du Saulcy

▪ Cette licence est ouverte à la formation professionnelle

Pour contacter le service de la formation professionnelle :

M. Cyril LEBLANC : (03.72.74.76.47): cyril.leblanc@univ-lorraine.fr

La musique à l'université de Lorraine

Condition d'admission

Admission directe :

En 1^{ère} année de L1 : titulaire d'un Baccalauréat (toutes sections), du DAEU ou d'un diplôme équivalent (Procédure parcoursup uniquement). En 2^{ème} année de Musicologie : titulaire d'une licence 1 de musicologie. En licence 3 de Musicologie : titulaire d'une licence 2 de Musicologie.

Autres cas :

L'admission se fait après examen d'un dossier de candidature qui est à retirer sur le site suivant : <http://ecandidat.univ-lorraine.fr>.

Pour intégrer le niveau Licence, tout titulaire d'un DUT ou d'un BTS ou de tout autre diplôme devra passer par la procédure de dossier de candidature.

Le département de Musique

Direction du Département :

M. Pierre PASCAL

Responsable de la licence de Musique : Pierre PASCAL

Licence 1 - Guillaume NUSSBAUM

Licence 2 - Cécile QUESNEY

Licence 3 - Cécile QUESNEY

Master - Parcours « Édition musicale et musicologie » : Catherine DEUSCH

Les enseignants de musique

Mme Louise CONDI

Mme Catherine DEUTSCH

Mme Pauline GENISSEL

M. Marco GURRIERI

M. Guillaume NUSSBAUM

M. Pierre PASCA

Calendrier universitaire 2023-2024 - COLLEGIUM ALL
Licences & Masters 1ère année - hors cursus à stage long

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER		
VEN	1		D	1		MER	1	Férié	VEN	1		LUN	1	Férié 01
SAM	2		LUN	2	#	JEU	2		SAM	2		MAR	2	
D	3		MAR	3	4	VEN	3		D	3		MER	3	
LUN	4	pré-rentree 36	MER	4	fin des inscriptions	SAM	4		LUN	4	#	JEU	4	
MAR	5		JEU	5		D	5		MAR	5		VEN	5	
MER	6		VEN	6		LUN	6	#	MER	6	12	SAM	6	
JEU	7		SAM	7		MAR	7		JEU	7		D	7	
VEN	8		D	8		MER	8	8	VEN	8		LUN	8	1 02
SAM	9		LUN	9	#	JEU	9		SAM	9		MAR	9	
D	10		MAR	10		VEN	10		D	10		MER	10	
LUN	11	37	MER	11	5	SAM	11	Férié	LUN	11	révisions + rattrapage + EA	JEU	11	
MAR	12		JEU	12		D	12		MAR	12		VEN	12	
MER	13	1	VEN	13		LUN	13	#	MER	13		SAM	13	
JEU	14		SAM	14		MAR	14		JEU	14	examens terminaux	D	14	
VEN	15	date limite	D	15		MER	15	9	VEN	15		LUN	15	03
SAM	16		LUN	16	#	JEU	16		SAM	16		MAR	16	
D	17		MAR	17		VEN	17		D	17		MER	17	2
LUN	18	38	MER	18	6	SAM	18		LUN	18	examens terminaux	JEU	18	
MAR	19		JEU	19		D	19		MAR	19		VEN	19	
MER	20	2	VEN	20		LUN	20	#	MER	20		SAM	20	
JEU	21		SAM	21		MAR	21		JEU	21		D	21	
VEN	22		D	22		MER	22	10	VEN	22		LUN	22	04
SAM	23		LUN	23	#	JEU	23		SAM	23		MAR	23	
D	24		MAR	24		VEN	24		D	24		MER	24	3
LUN	25	39	MER	25	7	SAM	25		LUN	25	congés de fin d'année #	JEU	25	
MAR	26		JEU	26		D	26		MAR	26		VEN	26	
MER	27	3	VEN	27		LUN	27	#	MER	27		SAM	27	
JEU	28		SAM	28		MAR	28		JEU	28		D	28	
VEN	29		D	29		MER	29	11	VEN	29		LUN	29	05
SAM	30	date limite soutenances & jurys M2	LUN	30	pause pédagogique #	JEU	30		SAM	30		MAR	30	
			MAR	31					D	31		MER	31	4

FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
JEU	1	jurys S1	VEN	1		LUN	1	Férialé #	MER	1	Férialé	SAM	1	
VEN	2		SAM	2		MAR	2		JEU	2	congés de printemps	D	2	
SAM	3		D	3		MER	3	12	VEN	3		LUN	3	23
D	4		LUN	4	#	JEU	4		SAM	4		MAR	4	
LUN	5	06	MAR	5	8	VEN	5		D	5		MER	5	
MAR	6	5	MER	6		SAM	6		LUN	6	examens terminaux #	JEU	6	
MER	7		JEU	7		D	7		MAR	7		VEN	7	UEs libres
JEU	8		VEN	8		LUN	8	révisions + rattrapage + EA	MER	8	Férialé	SAM	8	
VEN	9		SAM	9		MAR	9		JEU	9	Férialé	D	9	
SAM	10		D	10		MER	10		VEN	10	UEs libres	LUN	10	24
D	11		LUN	11	#	JEU	11	examens	SAM	11		MAR	11	
LUN	12	07	MAR	12	9	VEN	12	terminaux	D	12		MER	12	
MAR	13		MER	13		SAM	13		LUN	13	examens	JEU	13	
MER	14		JEU	14		D	14		MAR	14	terminaux	VEN	14	
JEU	15		VEN	15		LUN	15	examens terminaux	MER	15		SAM	15	
VEN	16		SAM	16		MAR	16		JEU	16		D	16	
SAM	17		D	17		MER	17		VEN	17		LUN	17	examens 25
D	18		LUN	18	#	JEU	18		SAM	18		MAR	18	
LUN	19	08	MAR	19	10	VEN	19		D	19		MER	19	
MAR	20		MER	20		SAM	20		LUN	20	Férialé #	JEU	20	
MER	21		JEU	21		D	21		MAR	21		VEN	21	
JEU	22		VEN	22		LUN	22	congés de printemps #	MER	22		SAM	22	
VEN	23		SAM	23		MAR	23		JEU	23		D	23	
SAM	24		D	24		MER	24		VEN	24		LUN	24	examens 26
D	25		LUN	25	#	JEU	25		SAM	25		MAR	25	
LUN	26	09 pause pédagogique	MAR	26	11	VEN	26		D	26		MER	26	
MAR	27		MER	27		SAM	27		LUN	27	#	JEU	27	
MER	28		JEU	28		D	28		MAR	28		VEN	28	
JEU	29		VEN	29		LUN	29	congés de printemps #	MER	29		SAM	29	
			SAM	30		MAR	30		JEU	30	jurys	D	30	
			D	31					VEN	31				

Cas particuliers

Licence professionnelle Communication et valorisation de la création artistique :

jury unique fin septembre 2023

cours en présentiels regroupé sur septembre, janvier, mars et juin + EAD

7 à 9 mois de formation pratique en entreprise

Inscriptions Parcoursup : A/C du 05/07/2023

Inscriptions Licences et M1 (hors réinscriptions & Parcoursup) :

du 05/07/2023 au 04/10/2323

Inscriptions Master 2 (hors réinscriptions) : du 05/07/2023 au 15/09/2023

Inscriptions en réorientation : du 04/12/2023 (inscriptions dans apogée A/C

du 08/01/2024) jusqu'au 02/02/2024

Les modalités de contrôle des connaissances.

Les modalités de contrôle des connaissances générales

:

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) générales se trouvent sur le site de l'UFR à l'adresse suivante :

<http://all-metz.univ-lorraine.fr/scolarite-et-vie-etudiante/examen-et-mcc>

Ces modalités concernent l'organisation et la nature des enseignements, les ECTS, les régimes spéciaux d'études, le bonus étudiant, la césure.

Les modalités de contrôle des connaissances spécifiques à la filière de musique :

DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES : Licence « Franco-allemande », parcours « Musicologie »

Semestre 1 de Licence (L1)

Responsable : M. Guillaume NAUSSBAUM

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	ECTS
	CM	TD		
UE101 Musicologie	24		EC1 Histoire de la musique : panorama	6
	18		EC2 Initiation à l'analyse musicale	
UE102 Technique de la musique		24	EC1 Formation musicale	6
	24		EC2 Initiation à l'écriture	
UE103 Pratique de la musique		9	EC1 Pratique instrumentale	6
		18	EC2 Pratique musicale collective	
		12	EC3 Initiation au piano	
		12	EC4 Technique vocale	
UE104 Mineure Allemand	12	12	EC1 Langue et expression	6
	12	12	EC2 Lecture de la presse allemande	
UE105 Mineure Allemand		24	EC Culture des pays germaniques (Allemagne, Autriche	3
UE106 Fondamentale transversale		12	EC1 Langue vivante : Allemand	3
		20	EC2 Outils et cultures numériques	
		10	EC3 Méthodologie	

Pour consulter les modalités de contrôle des connaissances (examens) de la première et de la deuxième session ; vous devez vous rendre sur le site de l'UFR Arts, Lettres et Langues-METZ, à l'adresse suivante :

<http://all-metz.univ-lorraine.fr/scolarité-et-vie-étudiante/examen-et-mcc>

DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES : Licence « Franco allemande », parcours « Musicologie »

Semestre 2 de Licence (L1)

Responsable : M. Guillaume NAUSSBAUM

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	ECTS
	CM	TD		
UE201 Musicologie	36		EC1 Histoire de la musique : Moyen et Renaissance	6
	18		EC2 Analyse musicale	
UE202 Techniques de la musique		24	EC1 Formation musicale	6
	24		EC2 Ecriture	
UE203 Pratiques de la musique		9	EC1 Pratique instrumentale	6
		18	EC2 Pratique musicale collective	
		12	EC3 Initiation au piano	
		12	EC4 Technique vocale	
UE204 Mineure Allemand	12	12	EC1 Langue et expression	6
	12	12	EC2 Lecture de la presse allemande	
UE205 Mineure Allemand		24	EC Culture des pays germaniques (Allemagne, Autriche ...)	3
UE206 Méthodologie		18	EC1 Langue vivante : Allemand	3
		20	EC2 Outils et cultures numériques	

Pour consulter les modalités de contrôle des connaissances (examens) de la première et de la deuxième session ; vous devez vous rendre sur le site de l'UFR Arts, Lettres et Langues-METZ, à l'adresse suivante :

<http://all-metz.univ-lorraine.fr/scolarité-et-vie-étudiante/examen-et-mcc>

DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES : Licence « Franco-allemande », parcours « Musicologie »

Semestre 1 de Licence (L2)

Responsable : Mme Cécile QUESNEY

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	ECTS
	CM	TD		
UE301 Musicologie	24		EC1 Histoire de la musique : Baroque	6
	24		EC2 Analyse musicale	
UE302 Technique de la musique		9	EC1 Pratique instrumentale	6
		24	EC2 Formation musicale	
		12	EC3 technique vocale	
UE303 Pratique de la musique		12	EC1 Initiative à la direction chorale	6
		18	EC2 Pratique musicale collective	
		18	EC3 Initiation à l'accompagnement	
UE304 Sciences de la musique 1	24		EC1 Ecriture	6
	18		EC2 Commentaire d'écoute	
	12		EC3 Acoustique	
	12		EC4 Organologie	
UE305 Ateliers de pratiques culturelles (Au choix dans la liste)		24	Atelier cercle de lecteurs	3
		24	Atelier d'écriture	
		24	Atelier cinéma	
		24	Atelier peinture et imagerie	
		24	Atelier bande dessinée	
		24	Atelier FRAC Atelier des arts visuels contemporains	
UE306 Préprofessionnalisation		15	EC1 Expression orale	3
	8	16	EC2 Art et culture des pays germanophones	

Pour consulter les modalités de contrôle des connaissances (examens) de la première et de la deuxième session ; vous devez vous rendre sur le site de l'UFR Arts, Lettres et Langues-METZ, à l'adresse suivante :

<http://all-metz.univ-lorraine.fr/scolarité-et-vie-étudiante/examen-et-mcc>

DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES : Licence « Musicologie », parcours « Musique »

Semestre 2 de Licence (L2)

Responsable : M. Guillaume NUSSBAUM

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	ECTS
	CM	TD		
UE401 Musicologie	24		EC1 Histoire de la musique : Classique	6
	24		EC2 Analyse musicale	
UE402 Technique de la musique		9	EC1 Pratique instrumentale	6
		24	EC2 Formation musicale	
		12	EC3 Technique vocale	
UE403 Pratique de la musique		18	EC1 Pratique musicale collective	6
		12	EC2 Direction Chorale	
		18	EC3 Accompagnement	
UE404 Musique : Sciences de la musique	24		EC1 Ecriture	6
	18		EC2 Commentaire d'écoute	
UE405 Analyse de documents	8	16	EC1 Métiers de l'enseignement : analyse de documents iconographiques	3
UE406 Méthodologie		24	EC1 Langue vivante : français pour les Allemands / allemand pour les Français	3
		6	EC2 Méthodologie	
		4	EC3 PPP	

Pour consulter les modalités de contrôle des connaissances (examens) de la première et de la deuxième session ; vous devez vous rendre sur le site de l'UFR Arts, Lettres et Langues-METZ, à l'adresse suivante :

<http://all-metz.univ-lorraine.fr/scolarité-et-vie-étudiante/examen-et-mcc>

DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES : Licence « Musicologie », parcours « Musique »

Licence (L3), L'enseignement se déroule en Allemagne

Responsable :

Semester 5 Saarbrücken

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	ECTS
	CM	TD		
B-HM Historische Musikwissenschaft	30	210	TM 1 : Freies Thema zur Musikgeschichte	7
B-MP 2 Musikpraxis 2	30	60	TM 1 Universitätschor, -orchester, Bigband oder Pop- / Rock-Band	2
B-MJ Musikkritik / Musikjournalismus	30	150	TM 1 Musikkritik	5
	30	90	TM 2 Musik und Medien	3
B-V Vertiefung	90-120	360	Lehreveranstaltungen aus den Bereichen Musik, Musiwissenschaft – management, Schlüsselkompetenzenoder Sprachen Für Studierende, deren Heimatuniversität die Universität de Lorraine ist, ist verpflichtend : Einführung in die Musikwissenschaft (B-EMW, TM1).	12

Semester 6 Saarbrücken

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	ECTS
	CM	TD		
B-HM Historische Musikwissenschaft	30	210	TM 2 Freies Thema zur Musikgesschichte	7
B-MP2 Musikpraxis 2	30	60	TM 2 : Universität, -Orchester, Bigband oder Pop-/ Rock-Bands	2
B-Mj Musikkritik / Musikjournalismus	30	90	TM 3 : Rezensionen und Programmhefte	3
Praktikum		270	Praktikum von mind, 7 Wochen in Theater, Rundfunk, Verlag, Archiv, Museum, Kulturamt, Festival, Agentur o.ä	9
B-BAA Bachelorarbeit		300		10

La licence intégrée franco-allemande « Licence internationale mention Musicologie » permet aux étudiants d'acquérir les compétences de la démarche musicologique ainsi que les connaissances de base liées à la discipline. L'accent est mis sur les similitudes et les différences que l'on peut constater dans l'histoire de la musique en Allemagne et en France, ainsi que sur les phénomènes de transfert culturel qui jouent un rôle fondamental dans l'histoire de la musique européenne depuis le Moyen Âge. Pour tirer au mieux parti des différences d'approche disciplinaires, qui se reflètent notamment dans la forme des cours proposés et dans les méthodes d'étude et de travail, les étudiants sont sensibilisés à l'histoire culturelle et à la tradition scientifique des deux pays. La formation dispense les bases du travail musicologique. Elle vise à permettre aux étudiants d'appréhender et de comprendre les processus musicaux, formels et culturels en transmettant des connaissances en histoire de la musique, des savoirs spécialisés, des compétences techniques et des méthodes de travail ; le tout en développant des compétences linguistiques disciplinaires dans les deux langues allemande et française. Les connaissances et les compétences acquises sont appliquées et vérifiées indépendamment en troisième année dans un mémoire de licence (Bachelor-Arbeit). Grâce aux connaissances interculturelles qu'elle favorise et à l'accent mis sur l'approfondissement des compétences individuelles, cette licence permet, en plus de la préparation à un master, d'envisager l'orientation vers la recherche musicologique et le travail culturel, par exemple dans les bibliothèques, les archives, les théâtres, la radio, la télévision, les festivals et les agences de concert. Le cursus peut être entamé au semestre d'hiver de chaque année ; il commence à Sarrebruck le 1er octobre et à Metz début septembre

Les étudiants passent la première année à l'université dans laquelle ils ont été admis ; ils se retrouvent en groupe mixte et binational la seconde année à Metz, puis à l'Université de la Sarre en troisième année. La première année d'études constitue ainsi pour les étudiants qui sont en général des bacheliers une phase d'introduction et d'orientation au cours de laquelle ils étudient dans leur pays d'origine. Des rencontres régulières, y compris avec des professeurs de l'université partenaire, leur permettent de lier connaissance au-delà des frontières avant de se retrouver en seconde année. Ils suivent des cours leur permettant de se familiariser avec la langue et la culture de l'université partenaire. Les deux années suivantes s'équilibrent en termes de temps et se complètent en termes de contenu et de méthode pour former un cursus cohérent.

Semestre 1 (Metz) Le module Musicologie (UE101) comprend deux éléments constitutifs reconduits d'un semestre à l'autre : Histoire de la Musique et Analyse Musicale. Avant d'entamer au second semestre un parcours chronologique qui se poursuivra en L2, le Panorama (EC1) présente un aperçu général de la chronologie de l'histoire de la musique en lien avec l'histoire politique, esthétique et culturelle. L'Initiation à l'analyse musicale (EC2) propose une initiation aux principes fondamentaux et à la méthodologie de l'analyse musicale en s'appuyant sur le style classique, à partir de partitions multiples et d'extraits de difficulté progressive. Le module Techniques de la musique (UE102) associe la Formation Musicale et l'Écriture : assurée par un collègue du Conservatoire, la Formation musicale (EC1) vise à former l'oreille des étudiants et à développer leurs capacités de lecture et d'appréhension des partitions. Les étudiants sans bagage musical antérieur suivent un cours supplémentaire de remédiation. Le cours d'Initiation à l'écriture (EC2) permet d'acquérir les rudiments de la grammaire tonale et d'assimiler les principales règles d'écriture. Les deux enseignements suivent une progression linéaire au fil de l'année. Le module Pratiques de la Musique (UE103) associe quatre cours complémentaires – Pratique instrumentale, Initiation au piano, Pratique collective (en chœur) et Technique vocale – qui visent à initier et développer la pratique instrumentale, vocale, individuelle ou collective. Les cours d'initiation au piano et à l'instrument sont dispensés au CRR et les étudiants sont amenés à donner dans ce cadre plusieurs concerts par an. Progression linéaire et individualisée (instrument) au fil de l'année. Le module Méthodologie (UE 106) réunit trois enseignements transversaux et disciplinaires destinés à développer conjointement la technique universitaire et l'aptitude à définir et préciser le projet professionnel : Langue vivante (Allemand, EC1), NUMOC (Outils et Culture NUMérique, EC2) et Méthodologie disciplinaire

(EC3, uniquement en semestre 1). Le cours d'allemand vise notamment à développer la méthodologie d'apprentissage de la langue en contexte universitaire pour consolider les compétences linguistiques requises par le cursus bi-national. En parallèle, l'étudiant peut bénéficier des services proposés au Centre de Langues : conversations en allemand, ateliers de langues, entretiens-conseil. La Mineure Allemand (UE 104) vient compléter ces apprentissages. Le module se répartit en deux groupes : la Mineure 1 (UE 104) comprend l'EC Langue et expression (EC1) qui vise à entraîner les étudiants à l'expression écrite et orale en allemand, et l'EC Lecture de la presse allemande (EC2) qui offre l'occasion de mettre en pratique les compétences développées dans l'EC1. La Mineure 2 « Culture des pays germaniques » (UE 105) propose une introduction à la culture de l'ensemble des pays de l'aire germanique qui vise à offrir aux étudiants les moyens d'interagir de façon appropriée dans un contexte international ou multiculturel en sachant s'adapter aux divers interlocuteurs et en prenant du recul sur leur propre langue et leur propre culture.

Semestre 2 (Metz) Le module Musicologie (UE201) se poursuit de façon différenciée : l'EC1 d'Histoire de la musique : Moyen Âge- Renaissance amorce un parcours chronologique qui se poursuivra en L2. L'EC2 d'Analyse approfondit les notions acquises au semestre 1. Le module Techniques de la musique (UE202) prolonge les travaux du premier semestre : poursuite de l'acquisition des éléments de formation de l'oreille et de lecture (Formation Musicale, EC1) et poursuite des acquisitions techniques et application de celles-ci à un contexte stylistique spécifique (Écriture, EC2). Le module Pratiques de la Musique (UE203) garde la même physionomie. Le module Méthodologie (UE 206) approfondit les apprentissages du semestre 1 en Allemand (EC1) et pour les NUMOC (EC2). En Allemand, l'accent est mis sur la compréhension et l'expression écrites. Les cours de la Mineure Allemand (UE 204 et 205) gardent la même physionomie que ceux du semestre 1

La seconde année consolide les acquis et permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et d'affiner leurs compétences. C'est la première année commune pour les étudiants de la Licence bi-nationale. L'enseignement est réparti en six modules : Musicologie, Techniques de la Musique, Pratiques de la Musique, Sciences de la musique, Préprofessionnalisation / Méthodologie et Ateliers de Pratique Culturelle / UE Libre. Ce dernier module offre la possibilité d'une ouverture vers d'autres disciplines. **Semestre 3 (Metz)** À partir de la L2, le module Musicologie (UE 301) intègre l'Histoire de la Musique (EC1) et l'Analyse (EC2) de façon étroite, dans le cadre de la poursuite du parcours chronologique amorcé en semestre 2 de L1. Au troisième semestre, les deux disciplines sont consacrées à la période baroque (1600-1750). Les cours sont assurés par le même enseignant et le travail sur partition et le cours magistral sont complémentaires. L'enseignement des Techniques de la musique (UE302) intègre en L2 la Pratique instrumentale (EC1) toujours assurée au Conservatoire ; la Formation Musicale (EC2) et la Technique vocale (EC3) prolongent les travaux de L1. Les étudiants allemands sont intégrés à ces cours qui suivent des progressions individualisées. En L2, le module Pratiques de la Musique (UE303) associe trois cours qui visent à affiner la pratique chorale du chant (Pratique collective, EC1) tout en abordant les rudiments de la Direction chorale (EC2) ; l'initiation au piano devient Initiation à l'accompagnement (EC3). Le module Sciences de la Musique (UE 304) est consacré au développement de compétences et de connaissances liées au métier de compositeur : écriture, connaissance des instruments, commentaire d'œuvres, compréhension des phénomènes acoustiques. Il regroupe ainsi quatre cours : l'Écriture (EC1, style classique), le Commentaire d'écoute (EC2), l'Acoustique (EC3, acquisition de connaissances élémentaires de principes acoustiques dans une perspective musicale) et l'Organologie (EC4). Les Ateliers de pratique culturelle (UE305) offrent aux étudiants la possibilité de prendre la mesure, le plus concrètement possible, de ce en quoi peut constituer une pratique artistique et culturelle. Ainsi sont proposés des ateliers confrontant les étudiants à l'art visuel contemporain, à la production littéraire, à la réalisation cinématographique ou encore à la conception de bandes dessinées par exemple. L'étudiant est placé dans une situation d'apprentissage active, en lien direct avec une pratique professionnelle. Le module Préprofessionnalisation (UE306) prépare les étudiants à intégrer le monde professionnel par la maîtrise d'une langue étrangère et de la méthodologie du travail universitaire appliqué à la musicologie. Les cours de Langue vivante (EC1) proposés aux étudiants allemands de la licence bi-nationale sont adaptés à leur situation et sont dispensés par le département Français-Langues Étrangères : ils visent à développer les compétences langagières orales et écrites en lien avec la vie quotidienne puis avec la méthodologie universitaire. Les étudiants bénéficient des ressources du centre de langues et ont la possibilité de participer à des séances d'entretiens-conseil. La Méthodologie (EC2) développe la maîtrise des compétences d'expression et d'argumentation écrite et orale. **Semestre 4 (Metz)** Le module Musicologie (UE401)

prend le relais du semestre précédent, cette fois sur la période Classique, les deux semestres couvrant les XVII^e et XVIII^e siècles. Le principe d'intégration et d'enrichissement mutuel des deux cours est maintenu. Le module Techniques de la musique (UE402) prolonge les activités du semestre 3 : progression individualisée en Pratique instrumentale (EC1) et en Technique vocale (EC3), et approfondissement des compétences en Formation Musicale (EC2). Le module Pratiques de la Musique (UE403) garde la même physionomie : Pratique collective (EC1), Direction chorale (EC2) et Accompagnement au piano (EC3). Le travail en Sciences de la Musique (UE 304) se concentre sur l'Écriture (EC1, style baroque) et sur le Commentaire d'écoute dont l'horaire passe à 24h (EC2). L'UE Libre (UE405) permet d'explorer d'autres domaines que la musicologie et de poursuivre l'ouverture des ateliers culturels du semestre 3. Cet enseignement de 2h hebdomadaires est proposé par d'autres départements et les possibilités sont multiples : ouverture aux autres arts ou aux sciences du langage, initiation au droit, comprendre l'économie d'aujourd'hui, redécouvrir les sciences et leurs applications au quotidien etc. Le module Méthodologie (UE406) regroupe la Langue vivante (EC1), la Méthodologie (EC2) et un cours consacré au Projet Personnel et Professionnel de l'étudiant (EC3). Comme au second semestre, c'est le Département Français-Langues Étrangères qui prend en charge les étudiants allemands. Les étudiants français suivent le cours d'allemand.

Les étudiants allemands et français passent la troisième année d'études ensemble à Sarrebruck. Cinq modules doivent être complétés en plus du Mémoire de licence (Bachelorarbeit). Semestre 5 (Saarebruck) Semblable au cinquième module de première année d'études à Sarrebruck, le module Pratiques musicales 2 (B-MP 2) offre des options pour participer à un ensemble musical universitaire. L'un de ces ensembles est obligatoire au cinquième semestre. Le module de Musicologie historique (B-HM) comprend deux séminaires principaux, chacun sur un sujet libre qui varie d'une année à l'autre : Question libre d'histoire de la musique I (semestre 5) et Question libre d'histoire de la musique II (semestre 6). Les sujets traités portent sur des questions relatives à l'histoire de la musique européenne en mettant l'accent sur l'Allemagne et la France. Les compétences et les expériences acquises au cours des deux premières années de formation sont approfondies au fil d'études de cas et d'exercices spécifiques ; ces travaux sont élaborés et présentés individuellement et en groupe, et font l'objet d'échanges et de discussions. Les étudiants peuvent choisir parmi trois propositions : au semestre d'hiver 2020/21, il s'agissait par exemple de Musique du XV^e et du début du XVI^e siècles, Les sonates pour piano de Franz Schubert et Leonard Bernstein : composer et interpréter au XX^e Siècle. Le module Critique musicale / Journalisme musical (B-MJ) est avant tout pratique, dans la mesure où l'examen critique oral et écrit des œuvres et de leur exécution non seulement tient une place essentielle dans l'histoire de la musique occidentale, mais joue un rôle important dans de nombreuses professions liées à la musique. Deux sous-modules sur les trois qui le constituent doivent être validés au cinquième semestre : le séminaire pour débutants Critique musicale et le TD Musique et médias. Le travail du séminaire porte sur des échantillons de critique musicale à partir du XVIII^e siècle tandis que le second cours offre l'occasion d'analyser la musique dans le contexte d'autres médias tels que le théâtre, la radio, le cinéma ou les médias sociaux. La question des enjeux de la fonction de la musique et celle du devenir, dans ces différents contextes, des caractéristiques qui sont inhérentes à la musique, sont au centre des travaux. En complément des séminaires avancés du module de Musicologie historique (B-HM), le Module de spécialisation (B-V) offre aux étudiants la possibilité de définir des priorités personnelles pour le contenu du cours. Les connaissances acquises au cours des deux premières années d'étude peuvent être approfondies ou élargies dans le cadre d'un total de 12 ECTS à travers des cours dans les domaines de la musique, de la musicologie, de la gestion de la musique, des compétences clés et des langues. Pour les étudiants de l'Université de Lorraine, le TD d'Introduction à la musicologie avec 2 heures hebdomadaires et 3 ECTS (B-EMW, TM 1) est obligatoire. Il est également recommandé d'assister au TD Introduction à l'analyse (B-EMW, TM 2). Semestre 6 (Saarebruck) Les modules de Musicologie historique (B-HM), de Pratique musicale 2 (B-MP 2) et de Critique musicale / journalisme musical (B-MJ) du cinquième semestre sont maintenus et poursuivis. En plus de participer à nouveau à l'un des ensembles musicaux de l'université (B-MP 2), les étudiants doivent choisir un nouveau séminaire pour le module Musicologie historique (B-HM). Au sixième semestre, il y a au moins deux séminaires d'approfondissement au choix : au semestre d'été 2020 par exemple, il s'agissait des séminaires Jazz et Richard Wagner : «Tristan und Isolde» et «Die Meistersinger von Nürnberg». Le module Critique musicale / Journalisme musical (B-MJ) propose au sixième semestre un TD Recensions et livrets de programme. Les étudiants y apprennent

à rédiger des critiques et des programmes de concerts, d'émission de radio, d'opéra ou d'autres textes de ce type dans le champ des nouveaux médias. Vient s'ajouter un module de Pratique professionnelle (B-BP) qui comprend un stage professionnalisant d'une durée d'au moins 7 semaines. Il vise à donner aux étudiants un aperçu de la réalité du travail d'un musicologue dans des cadres aussi différents que les institutions culturelles, l'opéra, la radio, l'édition, les archives, les musées, les festivals ou les agences artistiques. L'objectif est de fournir une aide aux décisions d'orientation de carrière et de faciliter l'intégration dans le monde du travail. Enfin, le module de Mémoire de licence (B-BAA) doit être validé. Le mémoire de licence sert à prouver la capacité de travailler de manière indépendante sur un sujet donné en se basant sur la littérature disciplinaire pertinente. Les compétences et les connaissances acquises tout au long du cursus sont mises en œuvre et testées sur une tâche clairement définie.

La promotion de ce programme d'étude franco-allemand est assurée chaque année sur les sites internet, sur les listes de diffusion académiques et disciplinaires et par l'UFA. Les deux diplômes sont délivrés à l'issue de la troisième année lorsque tous les résultats sont disponibles. À l'Université de la Sarre, c'est le secrétariat des examens de la Faculté qui valide le diplôme après réception de l'avis positif sur le mémoire (positive Gutachten der Bachelorarbeit). L'Université de Lorraine valide ensuite le diplôme français. L'entrée tardive dans le cursus (après la L1) est soumise à l'approbation des responsables du diplôme, sous réserve de l'obtention préalable des compétences requises.

L'accès en France est conditionné à la candidature sur le portail Parcoursup (www.parcoursup.fr). Les étudiants allemands fournissent un justificatif d'entrée à l'université. La date limite de candidature correspond au calendrier d'inscription de l'institution partenaire dans laquelle se fait l'inscription initiale. Le niveau de langue conseillé est le niveau B1 dans la langue du partenaire. Les étudiants titulaires de l'ABIBAC ou d'une Abitur avec composante bilingue sont éligibles sans certificat DELF.

Le règlement applicable aux études et aux examens est celui de l'institution où se déroulent les cours et épreuves. La langue utilisée pour les examens oraux et écrits est le français au cours de la deuxième année, l'allemand au cours de la troisième année. Pour le mémoire de licence les étudiants choisissent un directeur de recherche dans chaque institution. Le mémoire peut être écrit en allemand ou en français. Les deux directeurs de recherche attribuent chacun une note chiffrée. La note globale définitive correspond à la moyenne des deux notes. La note finale pour la licence sera formée par les notes des modules des trois années incluant le travail de licence ("Bachelor-Arbeit"), pondérées par les points ECTS.

Outre des compétences musicales spécifiques, la musicologie suppose la capacité à comprendre, par les moyens du langage musical, les textes ou les expressions musicales écrits dans d'autres langues. Ainsi, les différentes langues peuvent désigner des phénomènes identiques avec des termes différents (par exemple « Durchführung » et « développement »). Ce sont là des expériences fondamentales pour la compréhension de la musique elle-même aussi bien que pour la compréhension des différentes cultures de musique et de la discipline particulières. La maîtrise d'une langue étrangère par les étudiants doit être encouragée par des cours de langue supplémentaires. Les étudiants sont invités à perfectionner leurs connaissances linguistiques avant de se rendre dans le pays partenaire. La maîtrise du domaine musical spécialisé dans les deux langues doit être acquise aussi bien dans l'expression orale d'un séminaire que dans la production de travaux écrits.

Les responsables de la licence intégrée franco-allemande sont les interlocuteurs auprès des étudiants pour les questions concernant les études. Les responsables nomment des tuteurs qui s'attachent à trouver des solutions notamment en ce qui concerne les problèmes concrets avant l'arrivée dans le pays d'accueil et pendant le séjour. Une réunion d'information a lieu pour les étudiants allemands en juillet, avant le début des cours. Pour préparer la seconde année à

Sarrebruck, une réunion d'information a lieu en mai ou juin. En outre, une brochure d'information contenant toutes les informations utiles et pratiques sera mise à disposition.

Le cursus est conçu de façon à ce que sur trois ans, les étudiants puissent tirer au mieux parti des traditions différentes mais complémentaires des deux pays. Après une première année de familiarisation avec le nouvel univers des études supérieures dans l'université d'origine, la seconde année à Metz offre à tous les étudiants l'opportunité d'approfondir ce qu'ils ont appris jusque là dans le cadre d'un cursus français. Pour les étudiants allemands, c'est l'occasion d'approfondir leur connaissance de la langue partenaire tout en assimilant la méthodologie française ; ils bénéficient de cours d'instrument au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Metz. La troisième année d'études à Sarrebruck complète la formation en développant l'aspect professionnalisant grâce au stage, à des travaux et des présentations faisant appel à des compétences précises, et enfin au mémoire de Licence qui constitue le premier travail académique de leur cursus universitaire. Pour ce travail ("Bachelor-Arbeit"), les étudiants sont encadrés par deux maîtres de conférences appartenant chacun à l'une des équipes partenaires. Le sujet du mémoire porte de préférence sur une question aux implications franco-allemandes.